



BLOCS DE COMPÉTENCES



Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOCS GESTION DE LA PAIE

Blocs constitutifs de la certification RNCP Ifocop niveau III : Gestionnaire de paie **Code CPF : 2439**

28 JOURS

 <p>ÉLABORER LA PAIE DU PERSONNEL 26 JOURS</p>	 <p>ÉTABLIR LES DÉCLARATIONS SOCIALES ET FISCALES 2 JOURS</p>
<p>COMPÉTENCES VISÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Collecter et traiter les différents éléments variables de la paie • Saisir les éléments dans un logiciel de paie • Calculer le bulletin de salaire (du brut au net) • Gérer la rupture du contrat de travail et calculer les indemnités correspondantes • établir le solde de tout compte • Contrôler la paie et réaliser les opérations de clôture • Éditer les bulletins de paie 	<p>COMPÉTENCES VISÉES</p> <ul style="list-style-type: none"> • Calculer les charges sociales (patronales et salariales) • Déclarer les charges sociales et fiscales auprès des différentes institutions (Urssaf, Cram, Caisse de retraite et de prévoyance)
<p>PRÉREQUIS Être à l'aise avec les raisonnements à base de données chiffrées</p>	<p>PRÉREQUIS Être à l'aise avec les raisonnements à base de données chiffrées</p>
<p>MODALITÉS DE VALIDATION</p> <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas portant sur le calcul de bulletins de paie • Réalisation d'un dossier paie <p>Délivrance d'une attestation de compétences valable 5 ans</p>	
<p>TARIF • BLOCS INDISSOCIABLES Nous consulter</p>	



BLOCS DE COMPÉTENCES

Formations éligibles au Compte Personnel de Formation (Liste LNI du COPANEF)
Compétences recherchées par les entreprises pour optimiser son employabilité



BLOCS GESTION DE LA PAIE

Blocs constitutifs de la certification RNCP Ifocop niveau III : Gestionnaire de paie **Code CPF : 2439**

28 JOURS

- À l'issue des blocs, les compétences sont évaluées. Leur validation est tracée par une attestation de compétences valable 5 ans.
- Pour l'obtention de la certification complète, nous consulter.
- L'Ifocop offre un choix de **20 sessions par an** pour cette formation.
- Contactez-nous pour connaître les centres qui la proposent, parmi l'ensemble des centres Ifocop : Auxerre, Cergy-Pontoise, Melun, Nevers, Paris 11^e, Paris 13^e, Rungis, Saint-Quentin-en-Yvelines, Toulouse, Villeneuve d'Ascq.

Pour toute information : Tél. **01 56 34 16 58** • E-mail : **blocscompetences@ifocop.fr**



Définition officielle des blocs de compétences par le COPANEF (Conseil paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation)

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée de la certification professionnelle. Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle, peuvent être communs à plusieurs certifications professionnelles ou spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Contact Prescripteurs : Céline Antonio • Tél. **07 86 58 76 00** • E-mail : **cantonio@ifocop.fr**

Groupe Ifocop • 3 rue du Caducée - 94516 Rungis Cedex • Tél. 01 56 34 16 58 • blocscompetences@ifocop.fr www.ifocop.fr
L'Ifocop est conventionné par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique et est certifié ISQ-OPQF pour la garantie d'un engagement de prestation de qualité.